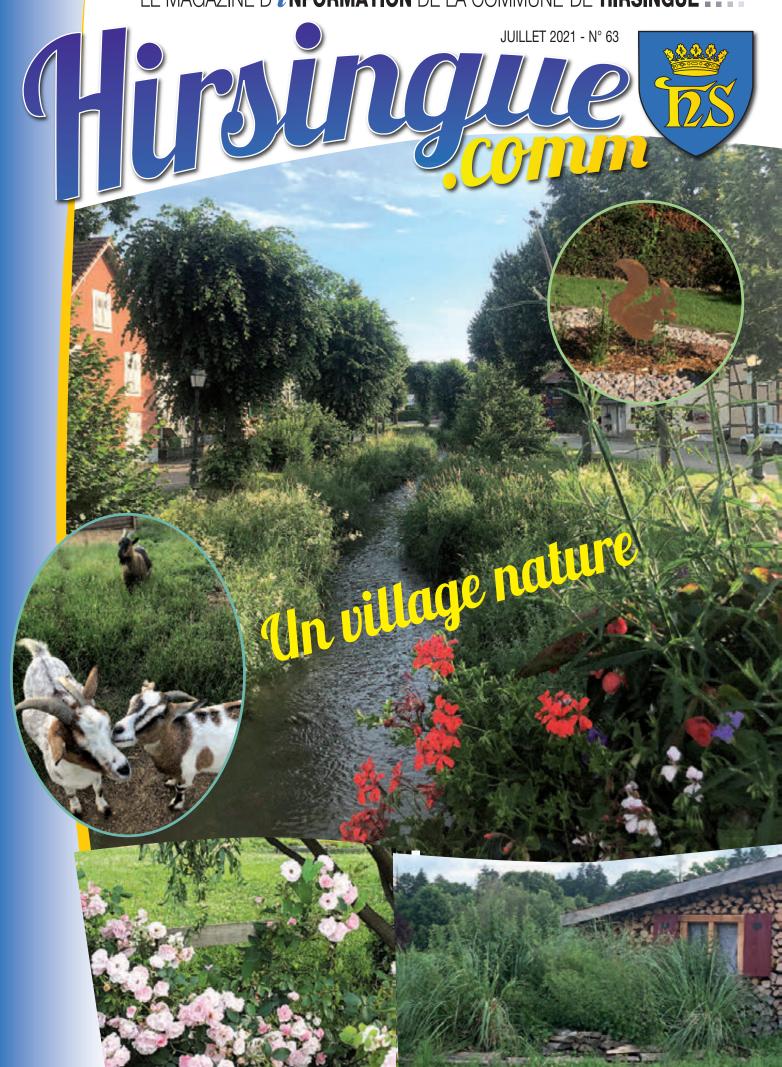
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE HIRSINGUE



Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P. 3 Le mot du Maire
- P. 4, 5 Les échos du Conseil Municipal
- P. 6 Budget 2021
- P. 7 Principaux projets 2021
- P. 8 Complexe sportif
- P. 9 Etat Civil Stationnement gênant
- P. 10. 11 PC/DT
- P. 12 Info Pays du Sundgau rénovation énergétique Vigilance démarchage
- P. 13 Centre Communal d'Actions Sociales Conseil du Jeune Citoyen

ENVIRONNEMENT

- P. 14, 15 Travaux sous la ligne Haute Tension
- et 16 Engagement dans la démarche commune Nature -Fleurissement Opération Haut-Rhin Propre - Forêt

VIE SCOLAIRE

P. 17 Les activités de l'école élémentaire Maison de la Nature visitée par la maternelle

VIE ASSOCIATIVE

- P. 18 Périscolaire
- P. 19 La Coccinelle
- P. 20 La Passerelle
- P. 21 Yoga Karaté
- P. 22 Caritas Collecte de sang
- P. 23 Lunettes sans frontière
- P. 24 Club Atout Cœur Les copains des vieux volants
- P. 25 Kunstbanda Turbulence

SENIORS - MEMOIRE ET TRADITIONS

- P. 26 Association Foyer Club St Fortuné Mathis FERDERSPIEL Médaille d'Or
- P. 27 Journée citoyenne Calendrier des messes
- P. 28 Calendrier des manifestations

Mairie de Hirsingue

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h à 12h et 16h à 18h Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h Mercredi : 8h à 12h - fermé l'après-midi Jeudi : 8h à 12h et 16h à 18h Vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h

Informations pratiques

Communauté de communes Sundgau

Quartier Plessier - Bât. N°3

39 av. du 8° Régiment de Hussards 68130 ALTKIRCH Accueil © 03 89 08 36 20 / accueil@cc-sundgau.fr Autorisation des droits des sols : ads@cc-sundgau.fr

Urbanisme: urbanisme@cc-sundgau.fr

Valorisation des déchets : bien-trier@cc-sundgau.fr

Urgence fuite d'eau : 20 03 89 25 83 21

Service Incendie (CPI)

Chef de Corps : M. WERSINGER Remy ☎ 03 89 40 51 43 CODIS Colmar ☎ 18

S.A.M.U. **2** 15

Trésorerie d'Altkirch

1, rue du 2° Cuirassiers

La Poste 2 32 15

92, rue du Mal de Lattre de Tassigny 68360 SOULTZ

Service Social polyvalent - Centre médico-social

39, av. 8° Régiment de Hussards – Quartier Plessier – Bât. 2 – 68130 ALTKIRCH ☎ 03 89 08 98

Service d'accompagnement social

Enfance – Jeunesse et Périscolaire

7, rue des Ecoles – 68560 Hirsingue

Périscolaire l'association la Ré'Création

email: contact.larecreation@gmail.com \$\alpha\$ 03 89 40 54 97 www.larecreation-hirsingue.fr

Ecole « L'envol du Petit Prince »

(écoles maternelle et élémentaire)

Le mot du Maire

Chères Hirsinguoises, chers Hirsinguois,

Ces dernières semaines, jour après jour, nous pouvons entrevoir une vie un peu plus « normale ». Les associations reprennent peu à peu leurs activités et leurs manifestations. Les commerçants, les restaurateurs peuvent à nouveau ouvrir leurs portes.

Nous pouvons nous retrouver, renouer des liens parfois distendus par la crise, reprendre une vie sociale qui nous a tant manquée.

L'équipe communale espère vous revoir nombreux dans ses manifestations : la marche gourmande, la journée citoyenne. Cette année des soirées à thème au parc loisirs vous seront proposées. Elles seront organisées par les associations Hirsinguoises, combinant repas et animation musicale.

Le conseil municipal, les associations, les agents communaux.... tout le monde fourmille d'activités et de projets, l'ampleur de ce magazine le prouve bien !

Cette volonté de proposer des moments conviviaux nous tenait particulièrement à cœur.

Nous poursuivons activement nos objectifs en terme d'amélioration de la sécurité globale. Un système de vidéo protection couvre le parking du complexe sportif, le nouveau parking de covoiturage, le parc nature et le terrain multisports. De plus, un dispositif de commande à distance de l'éclairage du terrain de foot permet dorénavant l'atterrissage la nuit de l'hélicoptère du samu68 en cas de besoin.

Vous avez pu voir dans la presse la vente du centre administratif lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet. Cette vente permettra de redonner une nouvelle jeunesse à ce bâtiment et de créer de nouveaux services sur Hirsingue. Les services de la poste ne veulent plus rester dans ce bâtiment, même s'il était resté propriété de la commune.

Le service postal restera présent à Hirsingue, les modalités de lieu et d'organisation sont en cours de discussion. Nous faisons le maximum pour maintenir ce service à la population.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes vacances, faites de joies et de bonheur à partager en famille pour découvrir des horizons nouveaux ou simplement pour trouver un peu de repos.

Votre Maire Christian GRIENENBERGER

Les échos du conseil municipal

Séance du 5 mars 2021

AMENAGEMENT DE LA RUE DE BALE : CONCLUSION D'UNE CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX D'ORANGE DANS LA COMMUNE DE HIRSINGUE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de Bâle approuvé lors du vote du budget prévisionnel 2020, l'enfouissement des réseaux secs a été prévu. Parmi ces réseaux, on compte le réseau ORANGE.

Afin de procéder à l'effacement des réseaux aériens existants, propriété de la société ORANGE, il convient de conclure une convention avec cette société.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'enfouissement du réseau ORANGE dans le cadre de l'aménagement de la rue de Bâle.

ANNULATION DU REPAS PRINTANIER DES AINES - DECISION D'UTILISER LES CREDITS POUR REMETTRE DES PANIERS GARNIS

En raison du contexte sanitaire, la décision d'annuler le traditionnel repas printanier des aînés a été actée.

Toutefois, il apparaît nécessaire de témoigner aux aînés, de l'attention de la Commune en ces temps difficiles.

C'est pourquoi, après concertation, l'assemblée délibérante souhaite remettre aux aînés de plus de 70 ans, un panier garni en lieu et place de leur participation au repas printanier. Les conseillers municipaux se chargeront de la remise de ces paniers aux aînés qui se seront inscrits.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat et la remise de paniers garnis à destination des aînés de plus de 70 ans, en remplacement de l'organisation du traditionnel repas annuel des aînés.

Séance du 10 avril 2021

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Un certain nombre d'associations ont présenté un dossier de demande de subvention. Ces demandes ont fait l'objet d'un examen détaillé le 24 mars dernier par le groupe de travail, piloté par Mme Sylvie DUPONT, adjointe au Maire en charge des Finances et de la Vie Economique, et ouvert à l'ensemble des membres du Conseil Municipal désirant y participer.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, décide de verser un montant total de 24 050 € de subventions aux associations hirsinguoises pour l'année 2021.

FIXATION DE DUREES D'AMORTISSEMENT

M. le Maire rappelle que la Commune de Hirsingue participe financièrement au déploiement de la fibre optique sur le ban communal. Cette participation d'un montant total de 99 662,50 €, est versée à la Communauté de Communes Sundgau sous la forme d'un fonds de concours. Le versement se fait en deux acomptes. Le premier d'un montant de 49 831,25 € a été versé en 2020. Le deuxième, du même montant, sera versé en 2021.

Cette participation constitue, au sens comptable, une subvention qu'il est nécessaire d'amortir.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité décide de fixer à 15 ans la durée d'amortissement de chacun des deux acomptes versés à la Communauté de Communes Sundgau pour le déploiement de la fibre optique.

Séance du 24 avril 2021

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : TRANSFERT DE LA COMPETENCE RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA MOBILITE

M. le Maire expose que la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités dite « loi LOM » vise à améliorer l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) en la généralisant à l'ensemble des communautés de communes sous réserve qu'elles délibèrent en ce sens avant le 31 mars 2021. A défaut, cette compétence est exercée par la Région sur le territoire de la communauté concernée au 1^{er} juillet 2021.

C'est dans ce contexte que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sundgau, par délibération du 25 février dernier, a décidé le transfert de la compétence suivante :

« Organisation de la mobilité »

Le transfert de cette compétence concerne l'organisation des services de transport à la demande, de mobilités actives, de voiture partagée, de mobilité solidaire, de transport scolaire et de transport régulier.

La compétence mobilité est une compétence unique et donc non sécable mais elle peut s'exercer à la carte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de transférer à la Communauté de Communes la compétence suivante : « Organisation de la mobilité » et approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes qui découle de ce transfert de compétence.

INTERVENTION SUR CHAUSSEE APRES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT OU DE RENOVATION DE LA COUCHE DE ROULEMENT D'UNE VOIE PUBLIQUE : INTERDICTION D'OUVRIR DES TRANCHEES DURANT UNE PERIODE DE 5 ANS

Il appartient au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de gérer dans les meilleures conditions les interventions sur le domaine public ainsi que les demandes d'occupation temporaire du domaine public.

Les interventions sur le domaine public font rarement l'objet de refus. Toutefois, après des travaux de réaménagement ou pose de nouveaux tapis d'enrobés il convient de préserver l'intégrité de la chaussée durant une certaine période d'une part pour préserver l'esthétique de la chaussée mais également prévenir les risques d'affaissement sur une chaussée neuve.

C'est pourquoi, de nombreuses Communes interdisent toute intervention sur les chaussées et trottoirs neufs ou rénovés depuis moins de 3 ans voire 5 ans.

Il est proposé d'instaurer une telle interdiction, de manière générale, pour l'ensemble des voies communales et dépendances du domaine public ayant fait l'objet de travaux de rénovation ou de réaménagement.

Il est précisé qu'une telle interdiction n'empêche pas les interventions d'urgence en cas de fuite au niveau des réseaux susceptibles de provoquer des détériorations de la chaussée ou mettant en cause la sécurité des personnes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide d'interdire l'ouverture de tranchées sur la voirie communale neuve, réaménagée ou rénovée depuis moins de 5 ans à compter de la date de réception des travaux :
- Précise que cette disposition s'applique également aux dépendances du domaine public communal ;
- Précise que la présente décision ne concerne en aucun cas les interventions d'urgence telles que les fuites.

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition d'un défibrillateur pour le COSEC pour un montant estimatif prévisionnel s'élevant à 1 099,00 € HT., soit 1 318,80 € TTC ;
- Sollicite les subventions dont est susceptible de bénéficier cette opération, notamment la D.E.T.R auprès des services de l'Etat à concurrence de 50 % du montant H.T.

INSTALLATION D'UNE RAMPE D'ACCES PMR A L'ECOLE ELEMENTAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'installation d'une rampe d'accès PMR à l'école élémentaire pour un montant estimatif prévisionnel s'élevant à 2 441,69 € HT, soit 2575,98 € TTC ;
- Sollicite les subventions dont est susceptible de bénéficier cette opération, notamment la D.E.T.R auprès des services de l'Etat à concurrence de 40 % du montant H.T.

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX : DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire rappelle que l'assemblée délibérante, lors de sa séance budgétaire du 10 avril 2021, a décidé de retenir la réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux, au titre de ses projets 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments communaux, pour un montant estimatif prévisionnel s'élevant à 11700,00€ HT, soit 14 040,00 € TTC;
- Sollicite la subvention dont est susceptible de bénéficier cette opération auprès de la Région Grand-Est dans le cadre du programme Climaxion à concurrence de 70 % du montant H.T.

DEMARCHE « EAU ET BIODIVERSITE » : SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CHARTE REGIONALE ET PARTICIPATION A LA DISTINCTION « COMMUNE ET ESPACE NATURE »

Mme Annick GROELLY, adjointe au Maire chargée de l'Environnement, de la Vie Sociale, de la Vie scolaire et de la Jeunesse, rappelle que lors de sa séance du 23 janvier 2021, le Conseil Municipal avait décidé d'inscrire la Commune à la distinction « Commune et Espace Nature » au titre de la démarche « Eau et Biodiversité », mise en œuvre par la Région Grand-Est.

Mme Annick GROELLY indique à l'assemblée que la Charte a évolué et inclut désormais un niveau supérieur de distinction, prenant notamment en compte les actions de restauration des zones humides et de renaturation. Si une nouvelle délibération n'est pas prise, la Commune ne peut pas concourir pour ce nouveau niveau de distinction. Mme Annick GROELLY indique qu'il serait dommage de ne pas essayer. Elle rappelle que la

Commune a, par le passé, restauré des zones humides et, qu'elle réalise actuellement le projet de gestion différenciée sous la ligne haute tension en forêt du Breitholz.

C'est pourquoi elle propose de délibérer à nouveau pour inscrire la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire la commune à l'opération de distinction «Commune et Espace Nature» au titre de la démarche « Eau et Biodiversité », mise en œuvre par la Région Grand-Est.

NOMINATION D'UN NOUVEL ASSOCIE POUR LES LOTS DE CHASSE COMMUNALE N°1-2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner son agrément à l'associé de chasse suivant :

• Lot n° 1 et 2 : KLOETZLEN Claude de VIEUX-CHARMONT.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Florian KAYSER en qualité de Correspondant Défense de la commune de Hirsingue.

NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE DEVOLUTION DE LA CHASSE

Faisant suite à la démission du conseil municipal de M. Didier MICHEL, membre suppléant de la commission communale de dévolution de la chasse, il convient de désigner un nouveau membre suppléant de ladite commission.

Est désigné en tant que membre suppléant :

Mme Stéphanie MARTINEZ

NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

Considérant qu'il y a lieu, à la suite de la démission de M. Didier MICHEL, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire de la Commune de Hirsingue au sein l'Association des Communes Forestières (ACF),

Le Conseil Municipal, désigne M. Pascal FINK en qualité de délégué titulaire et Mme Isabelle METERY en qualité de délégué suppléant de la Commune de Hirsingue au sein de l'Association des Communes Forestières (ACF).

DENOMINATION DU TERRAIN DE BEACH-VOLLEY - PROPOSITION DU VOLLEY BALL CLUB DE HIRSINGUE

Le Conseil Municipal, refuse d'accéder à la demande du Volley Ball Club de Hirsingue demandant de nommer « Alexandre GESEGNET », le terrain de Beach Volley situé à l'arrière du COSEC à Hirsingue.

L'intégralité des comptes-rendus sont affichés après chaque séance et consultable en mairie.

Budget primitif 2021



La séance budgétaire annuelle s'est tenue le 10 avril 2021 avec l'approbation du compte administratif 2020 à l'unanimité (le maire quittant obligatoirement la salle lors du vote), et le vote du budget 2021 (à l'unanimité).

Le résultat de la section de fonctionnement 2020 (excédent) s'élève à : 892 381.43 €

Le résultat de la section d'investissement 2020

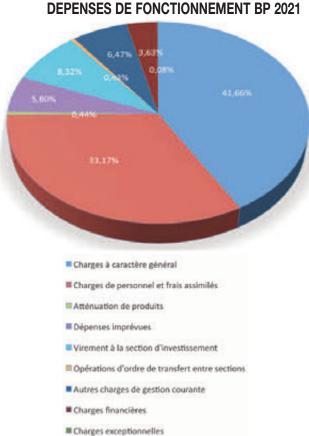
s'élève à : 77 088.65 €

(dont 37 938,65 € d'excedent 2020 et 39 150,00 € de crédits reportés)

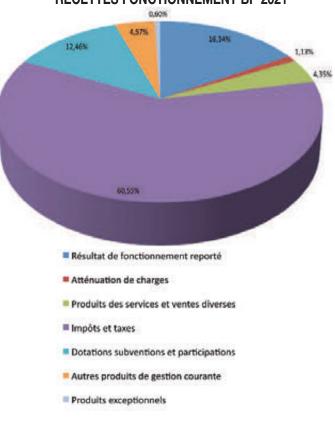
Section Investissement : 1 941 748,65 € 2 591 461,43 € **Section Fonctionnement: TOTAL BUDGET 2021:** 4 533 210,08 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT BP 2021	2 591 461,43 €
Charges à caractère général	1 079 520,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	859 600,00 €
Atténuation de produits	11 500,00 €
Dépenses imprévues	150 331,43 €
Virement à la section d'investissement	215 730,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 050,00 €
Autres charges de gestion courante	167 730,00 €
Charges financières	94 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT BP 2021	2 591 461,43 €
Résultat de fonctionnement reporté	423 381,43 €
Atténuation de charges	29 300,00 €
Produits des services et ventes diverses	112 730,00 €
Impôts et taxes	1 569 200,00 €
Dotations subventions et participations	322 850,00 €
Autres produits de gestion courante	118 500,00 €
Produits exceptionnels	15 500,00 €



RECETTES FONCTIONNEMENT BP 2021



Principaux projets 2021

VOIRIE ET RESEAUX

Balayage de la voirie communale

Achat de peinture et de matériel pour traçage routier Mise en place de l'abri bus rue du Général de Gaulle

Reprise d'enrobés (enveloppe pour environ 300 m²)

Réalisation de traçage routier (avec liaison pistes cyclables)

Nettoyage des tabourets siphons-réseau

eaux pluviales (~100 TS)

Maintenance des poteaux incendies (~113 hydrants)

Aménagement de l'entrée de village en venant de Bettendorf

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement

de l'entrée de village en venant de Bettendorf

Mise en place de candélabres éclairage LED

Création d'écluses rue du Roggenberg Achat de panneaux de signalisation

Déplacement de réseaux rue du Coteau



LOISIRS ET EMBELLISSEMENT

Panneaux pour massifs (plexi/bois)

Achats petit matériel pour journée citoyenne

Aménagement et mise en place de jeux -

aire de jeux rue des Bouleaux

Sécurisation mare au Parc Nature et Loisirs

- mise en place d'une barrière

Marche gourmande - communication (banderole, dépliants)

Manifestations au Parc Nature et Loisirs (artistes, musique, déco, publicité, communication, lots si concours, verre amitié...)

Communication pour commune nature

Etude pour l'aménagement du Parc Nature et Loisirs

Agrandissement enclos des chèvres et structure à grimper

Acquisition d'illuminations de Noël

Mise en place d'une clôture aire de jeux rue des Bouleaux

Achat de mobilier urbain

Acquisition de 10 distributeurs de sacs pour déjections canines

Autres acquisitions pour journée citoyenne

Achat et mise en place de panneaux de basket

au plateau sportif



ACQUISITION DE MATERIELS TECHNIQUE

Achat d'un cric hydraulique de relevage

Caisse à outils individuelles pour les agents du ST

Achat d'un souffleur dorsal et d'une élagueuse

Achat d'un véhicule pour le ST



FORÊT - ENVIRONNEMENT

Programme de travaux en forêt 2021

Gestion différentiée sous la ligne HT - suite du projet

BÂTIMENTS PUBLICS

Réparation portes sectionnelles aux ateliers communaux Réparation ponctuelle de la toiture du centre administratif

Intervention sur le mur du centre administratif

Mise en peinture du presbytère

Menuiseries au COSEC (fermes portes)

Dispositif coupure arrêt urgence COSEC

Remplacement contacteur principal au COSEC

Nettoyage de la piste d'athlétisme

Relamping de la salle de tennis

(passage de 32 luminaires en LED)

Traçage dans la cour de l'école élémentaire

Remplacement du sol dans salle de classe à l'école élémentaire

Réfection des piliers de la cour de l'école élémentaire

Remplacement de gouttières à l'école élémentaire Remplacement des stores extérieurs à l'école élémentaire (part.2)

Achat de bâches pour les bacs à sable

de l'école maternelle

Mise en peinture de la salle du RDJ à l'école maternelle (en régie)

Travaux de rafraîchissement salle RDC du Dorfhus

Remplacement vitres tour du Dorfhus

Réparation ponctuelle de la toiture de la Synagogue

Acquisition d'un abri à vélo pour l'école

Achat de matériel pour la mise aux normes PMR de différents bâtiments communaux

Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Installation d'une rampe PMR à l'école élémentaire

Mise en place d'un grillage au niveau du local poubelles de l'école maternelle

Aménagement d'un columbarium au cimetière Fibre optique

Acquisition de 2 VPI pour l'école élémentaire

Acquisition d'un réfrigérateur pour l'école élémentaire

Acquisition d'un poste informatique pour l'accueil de la mairie

Segilog/Certificats électroniques/ Antivirus

Acquisition d'un poste informatique pour le ST

Acquisition d'un DAE pour le COSEC

NOUVEAU SITE INTERNET

Création du nouveau site internet de la commune





Complexe sportif

Commission Sécurité

Suite à la commission sécurité du 23 février 2021, le complexe sportif est le deuxième établissement recevant du public (ERP) ayant obtenu un « avis favorable sans aucune réserve ».

Notre volonté est de maintenir nos installations via des actions préventives afin de garantir au



public leur utilisation avec une sécurité optimale.

La municipalité remercie les personnes qui se sont impliquées pour la sécurité de tous :

- M. Nicolas HEYMS : Référent des activités techniques et responsable du complexe sportif
- L'ensemble des techniciens qui composent le Service Technique de notre commune
- M. Jean SCHILB (président de l'USH) et son équipe de bénévoles
- Les partenaires extérieurs

Merci également au S.D.I.S et à la sous-préfecture d'Altkirch.

Vidéo-protection

Pour la sécurité de tous, la commune d'Hirsingue vient de s'équiper d'un système de vidéo-protection au niveau du complexe sportif.

La commune a investi près de 11200 euros HT et a obtenu une subvention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 4480 euros HT.

Cette vidéo-protection permet la surveillance :

- du nouveau parking de covoiturage
- du parking du complexe sportif
- du parc nature
- du terrain multisports



Travaillons ensemble pour notre sécurité

Etat civil



WATEL Sandro

né le 24 janvier 2021 à MULHOUSE Fils de Maxime WATEL et de Laura SCHMIDT, domiciliés à HIRSINGUE

LIEGEOIS Anaé

née le 16 février 2021 à MULHOUSE Fille de Rémi LIEGEOIS et de Elodie BETSCHA, domiciliés à HIRSINGUE

HARENS Milow

né le 4 mars 2021 à MULHOUSE Fils de Kévin HARENS et de Mélanie DHOUAILLY, domiciliés à HIRSINGUE



Le 8 mai 2021
THIRUNAVUKARASU Julien
et CAPDEVIELLE Aurore
Domiciliés à HIRSINGUE

Le 19 juin 2021

BUCHON Pierrick

et REUGE Audrey

Domiciliés à ROPPENTZWILLER



BOHRER née SCHUFFENECKER Marie-France Décédée le 19 février 2021

ELLERBACH Edouard Décédé le 23 février 2021

MAROTTE Frédéric Décédé le 4 mars 2021

BUCHON née VANNESSON Monique Décédée le 11 mars 2021

BIGENWALD née VIEY Suzanne Décédée le 20 mai 2021

LITSCHIG Jean-Paul Décédé le 24 mai 2021

BANNWARTH René Décédé le 9 juin 2021

MONA née SCHULLER Marcelline Décédée le 19 juin 2021

Multiplication des stationnements gênants dans notre commune

Les stationnements gênants sont de plus en plus nombreux dans les rues de la commune. La sécurité des piétons est mise à mal.

Pour rappel l'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.

Par ailleurs, le Code de la route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si vous êtes restés au volant de votre véhicule. Dans cette situation encore, vous devez aussi payer votre amende dans les 45 jours suivant son envoi, à moins d'un vice de forme. Il n'existe aucune dérogation non plus pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route. C'est considéré comme gênant la circulation, même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons ou des autres véhicules sur la chaussée. Le montant de la contravention est toujours identique : 35 ou 135 euros.



PC : Permis de construire - DP : Déclaration préalable de travaux - PD : Permis de démolir

Urbanisme

Demandeur	Type de la demande	Objet de la demande	Adresse du terrain
M. et Mme KUBLER Christophe 14A rue de Bettendorf - 68560 HIRSINGUE	PC	Construction d'une dépendance	14A rue de Bettendorf
M. OZVEREN Mehmet 36 Grand rue - 68130 WALHEIM	PC	Transformation d'un bâtiment en habitation 7	rue de Lattre de Tassigny
ALBISSER SAS M. LARGOT Mikael 7 rue de Bettendorf - 68560 HIRSINGL	PC JE	Transfert d'une station service et création d'une station de	lavage 3 rue des Merles
M. et Mme WALCH Raymond 4 rue des Violettes - 68118 HIRTZBAC	PC H	Construction d'une maison individuelle Lotisse	ement Bardenhall - Lot 11
M. LATORRE Nicolas 1 rue des Ecoles - 68560 HIRSINGUE	PC	Mise en place de garages	1 rue des Ecoles
M. INACIO Mickaël 4A rue du Roggenberg - 68560 HIRSINGUE	DP	Fermeture d'une terrasse existante, réfection du sous-bassement et ravalement de façades	4A rue du Roggenberg
M. et Mme FERBER Etienne 34 rue de Bâle - 68560 HIRSINGUE	PC	Création d'un carport, d'un abri de jardin et d'une pièce supplément	aire 34 rue de Bâle
M. JUND François 10 rue des Bûcherons - 68560 HIRSIN	PC GUE	Reconstruction d'un atelier	10 rue des Bûcherons
M. DUBAN Yann 24 rue de la Gare - 70200 LURE	DP	Création d'une terrasse et transformation d'une ouverture	20 rue du G. de Gaulle
M. BAUER Michaël 2 rue de Fislis - 68480 WERENTZHOU	DP SE	Remplacement d'une clôture existante et mise en crépissage des murets	53a rue du G. de Gaulle
M. VANOC Anthony 28 rue du G. de Gaulle - 68560 HIRSINGUE	DP	Réfection de la clôture et agrandissement de la cour	28 rue du G. de Gaulle
M. STROEBEL Julien 49 rue du G. de Gaulle - 68560 HIRSIN	DP IGUE	Mise en place d'une pergola 49	rue <mark>du Général de Gaulle</mark>
CCM DU CREDIT MUTUEL DES DEUX VALLEES 29 rue de Lattre de Tassigny - 68560 F		Modification de l'aménagement intérieur 29	rue de Lattre de Tassigny
M. RAPP Sébastien 26a rue de Bettendorf - 68560 HIRSIN	DP GUE	Réfection du mur de clôture et modification de l'escalier	26a rue de Bettendorf
M. STEIB Frédéric 13 rue des Mélèzes - 68560 HIRSINGL	DP JE	Rénovation de la clôture, réfection d'un escalier et du porta Réalisation d'une clôture autour de la piscine	ail. 13 ru <mark>e de</mark> s Mélèzes
CAP SOLEIL 33 avenue Georges Clémenceau 93420 VILLEPINTE	DP	Installation de panneaux photovoltaïques	6 rue Christian Cabrol
M. DE FARIA Lionel 10 rue des Ecoles - 68560 HIRSINGUE	DP	Remplacement d'un portail et création d'un carport	10 rue des Ecoles
Mme VALLIN Christiane 1 rue des Saules - 685560 HIRSINGUE	DP	Suppression de la clôture existante et remplacement par un grillage rigide avec portail et portillon	1 rue des Saules

LA MAIRIE VOUS INFORME

M. DOPPLER Fernand 7 rue des Tilleuls - 68560 HIRSINGUE	DP	Isolation thermique de la maison d'habitation	7 rue des Tilleuls
M. MOSNIER Stéphane et OBERLIN Sandrine 8 rue J-J Henner - 68990 HEIMSBRUNN	PC	Construction d'une maison	Lotissement Bardenhall Lot 10
M. RUETSCH Bernard 12 rue des Bûcherons - 68560 HIRSINGUE	PC	Construction d'une maison individuelle	Lotissement Bardenhall Lot 17
M. BIRY Fabrice 70 rue du G. de Gaulle - 68560 HIRSINGUE	DP	Réfection d'une clôture mitoyenne	70 rue du Général de Gaulle
M. et Mme YILDIRIM Cevher 6 rue de l'Avenir - 68560 HIRSINGUE	DP	Elargissement d'escaliers existants	6 rue de l'Avenir
Mme GUTZWILLER Anaïs 5 rue des Pêchers - 68560 HIRSINGUE	DP	Réalisation d'une pergola bioclimatique	5 rue des Pêchers
M. GERBER Roger 21 rue de Lattre de Tassigny 68560 HIRSNGUE	DP	Extension d'un atelier de travail et création d'un appentis	21 rue de Lattre de Tassigny
M. LOUYOT Christophe 20 rue Raoul Lang - 68560 HIRSINGUE	DP	Changement de la porte d'entrée et ajout d'une marque	uise 20 rue Raoul Lang
SCI DE L'ORCHIDEE M. ACKERMANN Didier 4 rue Paul Lang - 68560 HIRSINGUE	DP	Travaux de ravalement de façades	4 rue Paul Lang
M. et Mme MASSING Patrice 34D rue Principale - 68210 FALWILLER	PC	Construction d'une maison individuelle	12 Impasse du Kleinfeld
M. SCHMITTER Damien 10 rue des Alouettes - 68560 HIRSINGUE	DP	Travaux de ravalement de façades	10 rue des Alouettes
Mme LEQUIN Alice et M. GLOECKLER Hervé 4 rue des Violettes - 68560 HIRSINGUE	PC	Extension et surélévation d'une maison individuelle	4 rue des Violettes
M. RUNSER André 2 rue Christian Cabrol - 68560 HIRSINGUE	DP	Travaux de ravalement de façades	2 rue Christian Cabrol
M. KOCHERSPERGER Christian 1 rue des Acacias - 68560 HIRSINGUE	DP	Construction d'un abri de jardin	1 rue des Acacias
Mme FUCHS Isabelle 19b rue du G. de Gaulle - 68560 HIRSINGUE	DP	Rénovation, isolation d'un toit plat. Changement de vitrines et mise en peinture de façade	19a rue du G. de Gaulle
Mme FUCHS Isabelle 19b rue du G. de Gaulle - 68560 HIRSINGUE	DP	Agrandissement du dallage d'une terrasse existante et mise en peinture	19 rue du G. de Gaulle
M. BRAND Thierry 8 rue Gliers - 68560 HIRSINGUE	PD	Démolition partielle de l'ancienne étable	8 rue Gliers
Mme STOECKLE Patricia 30 rue Raoul Lang - 68560 HIRSINGUE	DP	Rénovation du toit de la grange	30 rue Raoul Lang
M. SENGELIN Arnaud 22 rue du Roggenberg - 68560 HIRSINGUE	DP E	Création d'une fenêtre	22 rue du Roggenberg



Le Pays du Sundgau propose un guichet unique de **Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique** (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon neutre, indépendant et gratuitement les propriétaires de logement individuels, collectifs et les responsables d'entreprise tertiaire dans leurs travaux de rénovation énergétique; et cela sur 3 étapes :

- 1. Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins
- 2. Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations
- 3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr , ou directement par téléphone au 03.89.25.96.68







Plusieurs personnes se sont présentées en mairie suite à des démarchages à leur domicile par des entrepreneurs pour la réalisation de travaux. Bien que convaincu de n'avoir rien signé lors de l'entrevue, à chaque fois, une déclaration préalable a été déposée dans les semaines suivantes en mairie, par l'entreprise incriminée aux fins de réalisation des travaux « dits commandés ».

En effet, présenté souvent comme un document n'engageant en rien le potentiel client, le commercial parvient à faire signer une demande en argumentant souvent que pour pouvoir connaître les aides, les montants subventionnables, etc. ..., il était nécessaire de compléter et signer tel ou tel formulaire et voilà comment « le potentiel » est devenu client à son insu. Les documents sont si bien faits que l'entreprise peut faire par la suite les démarches administratives et demander les autorisations en lieu et place du client.

Nous en appelons à votre plus grande vigilance. Car pour vous inciter à acheter, certains sont prêts à mettre les moyens. Il n'est pas toujours facile d'y résister. Mais céder n'est pas irrémédiable pour l'acheteur. Délais de rétractation, dénonciation d'un abus de faiblesse, liste d'opposition... vous disposez de plusieurs armes pour vous défendre le cas échéant. N'hésitez pas alors à vous faire assister par votre protection juridique et rapprochez-vous des organismes de défense des consommateurs.

Mais pour vous éviter tous ces tracas, le mieux est de rester vigilant!

Les Nouveautés du (

Deux actions significatives sont mises en place à l'initiative du CCAS.

Le « Groupe Ecoute »:

Un groupe de sept personnes volontaires et bénévoles, membres du CCAS ou habitants de la commune appellent régulièrement les personnes qui se sont manifestées parce

qu'elles se sentent isolées ou fragilisées par la situation sanitaire ou leur situation personnelle.

Nous remercions chaleureusement les personnes investies dans cette action :

M^{me} Panchaud Corinne, M^{me} Bruat Simone, M^{me} Buschenrieder Eliane, M^{me} Nussbaumer Nadine,

M. Hinckel Bernard, M. Schiklin Jean, M. Grienenberger Christian.

Cette action précieuse est appréciée par les quinze bénéficiaires de ce soutien téléphonique, voire plus parfois.

Un partenariat avec Mobilité Mode d'Emploi - une convention et mise à disposition de locaux -

Dans notre Sundgau, il est difficile de trouver un emploi si on n'a pas le permis de conduire ou une voiture.

Cette association apporte son soutien aux personnes dont les difficultés de mobilités entravent l'accès à l'emploi. En contactant le CCAS, vous pourrez avoir accès à ses services. Cela peut être une aide pour obtenir son code, la conduite.... Après un premier rendez-vous pour évaluer vos besoins, l'association vous proposera une aide personnalisée en fonction de vos besoins.

Pour joindre le CCAS appeler la mairie au 03.89.40.50.13

Conseil du jeune citoyen

Le Conseil du Jeune Citoyen s'est réuni aux ateliers municipaux pour un aprèsmidi pédagogique et participatif. Les jeunes délégués ont dans un premier temps découvert les locaux des services techniques grâce à une visite guidée par M. Anstett Dominique. A partir de la découverte des machines et des outils, ils ont pu se faire une idée des tâches multiples qui sont réalisées quotidiennement par les agents des services techniques de la commune.

Ils se sont montrés très attentifs et interessés ! Merci Dominique !

Dans un second temps, un retour leur a été fait sur les propositions émises lors du dernier conseil. Ils ont été très heureux d'apprendre par exemple que les filets des buts et les paniers de basket allaient être changés au plateau sportif.

Ils ont ensuite participé avec beaucoup

d'application à la mise en peinture de fleurs en bois qui agrémenteront les espaces verts du village. De bien belles réalisations!

Un grand merci à M^{mes} Nathalie Bientz, Stéphanie Martinez et Valérie Flandrin, conseillères municipales, pour leur participation à cet après-midi et à Jean Schiklin, conseiller municipal, pour la fabrication des fleurs.









Pour aider les personnes en grande difficulté, l'Association « Les Primevères » propose quand c'est possible des dépannages d'urgence de petit mobilier indispensables, tables, chaises, lits d'enfants...

Pour stocker ce mobilier en bon état, cédé par des donateurs, dans l'attente de sa redistribution, l'association recherche un petit local fermé, garage ou grange...

Si vous avez une proposition de stockage à mettre à disposition, merci de contacter M. Ahmed M'Chaïta au 03.89.07.14.13 ou 06.47.23.87.18

Projet de renaturation sous la ligne haute tension



Plantation du verger à graine

Après que les travaux de préparation du sol aient été mis en oeuvre, l'association Haies Vives d'Alsace a pris le relais pour la plantation des haies. Pour cette action de grande ampleur, ils ont travaillé avec l'Association hirsinguoise La Passerelle. Cette première phase représente environ 40 ares pour 620 plants sélectionnés.

Pourquoi des haies?

La haie joue de nombreux rôles d'importance. En termes d'agronomie, elle améliore les conditions microclimatiques et sert de brise-vent pour le bétail. Elle assure une bonne protection des eaux et des sols (rôle tampon et anti-érosion). La haie abrite de nombreuses espèces qui y nichent, s'y nourrissent, ou s'y réfugient. Réservoir d'auxiliaires, elle permet de lutter contre les ravageurs des cultures. Enfin, elle constitue un corridor écologique indispensable à la circulation de la faune et même de la flore.

Mise en place d'une zone de prairie naturelle Pourquoi une prairie naturelle?

Les prairies naturelles ont un intérêt très important pour la biodiversité et la qualité de l'eau notamment. Des prairies riches en espèces végétales améliorent la qualité de la pollinisation dans les cultures à proximité. Elles jouent un rôle important dans la régulation du climat en fixant le carbone atmosphérique via la photosynthèse et en stockant ce carbone dans le sol et dans les parties aériennes des plantes.

L'entretien le plus adapté est réalisé par fauchage et/ou par pâturage d'un troupeau de vaches.

Ces travaux ont également permis de commencer à lutter contre les plantes invasives qui se développent dans la région.





Et pour la suite du projet ?

Il reste à réaliser pour l'an prochain, deux actions fortes sur le reste des surfaces :

L'enrichissement du linéaire de haies existant : ces travaux seront réalisés en collaboration avec la Fédération Départementale des chasseurs du Haut-Rhin.





Les travaux sur la zone humide sont prévus en collaboration avec Rivières de Haute Alsace

Et financièrement?

La dépense pour les travaux d'installation du chantier, de préparation du sol pour le semis et la mise en place d'une prairie naturelle avec fourniture et ensemencement d'un mélange grainier adapté au site, est de 35 800 € HT et la subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de 80% représente 28 640 € HT.

Avancée des travaux

Grâce au soutien financier important de l'Agence de l'Eau, la dépense pour la commune s'élève donc pour cette tranche de travaux à 7160 € HT.





Evolution du **fleurissement** et gestion différenciée des **espaces verts**

ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE COMMUNE NATURE



Nous accentuons nos efforts dans l'engagement en faveur de la

protection de la ressource en eau et de la biodiversité!

Après avoir définitivement banni toute utilisation de produit phyto sanitaire pour l'entretien de nos espaces verts, terrain de foot y compris, nous engageons une transformation du mode de fleurissement et de gestion de nos espaces verts communaux.

Augmentation significative de plantations de vivaces

la plupart des massifs fleuris en bord de route ont été engazonnés ou plantés avec des vivaces et protégés par du paillage minéral ou végétal.

Les rond points centraux et les jardinières restent en fleurs annuelles.

Merci à l'ensemble du service technique pour ce travail considérable et spécialement à Monsieur Anstett pour son investissement et sa créativité.

Les avantages du paillage sont nombreux :

il nourrit le sol, garde la fraîcheur de la terre, réduit les arrosages, diminue le développement des mauvaises herbes.. Quand aux vivaces, comme leur nom l'indique elles perdurent plusieurs années en place. Elles se multiplient souvent d'elle-même formant au fil du temps de belles touffes, des coussins ou de vastes tapis.

En deux années, les plantes vivaces ont atteint leur taille adulte. Dès lors, elles demandent beaucoup moins d'arrosage que des annuelles.

Pour plus de lisibilité des panneaux d'information vont bientôt « fleurir dans les massifs ».





Entretien des espaces enherbés :

Lorsque c'est possible et que cela ne nuit pas à la visibilité, les espaces enherbés ne sont pas fauchés automatiquement entièrement. Des zones restent en fauche tardive ou raisonnée. Cette pratique permet:

- des avantages liés au maintien et à l'entretien des talus et des fossés largement prouvés,
- des bénéfices en matière d'environnement et de biodiversité, considérables. Elle sert de réserve de biodiversité pour la faune, notamment pour les oiseaux.
- des gains en terme de main d'oeuvre, de consommation de gasoil et d'usure de matériel, donc d'économies et de pollution, sont très importants.







Nous sensibilisons les autres gestionnaires d'espaces verts sur le banc communal afin qu'ils appliquent la même politique. Le collège a déjà, lui aussi, maintenu une zone en fauche tardive.



Samedi 17 avril 2021

Une belle mobilisation pour « Hirsingue Propre »



51 volontaires de tous les âges se sont mobilisés dans la bonne humeur et sous le soleil, pour redonner un coup de propre au village, aux abords des routes.

Ramasser des déchets c'est préserver notre environnement. Même si nous n'en sommes pas à l'origine, le déchet présent dans la nature a un impact réel sur nos



écosystèmes. Certes, le ramasser ne va pas changer la face du monde, mais à l'image du colibri c'est l'addition de toutes nos actions individuelles qui fait la différence... Cette action citoyenne nous fait prendre conscience de l'impact de nos gestes du quotidien sur notre environnement.

MERCI A TOUS !!!!



et un remerciement tout spécial aux habitants qui ramassent régulièrement ou ponctuellement au cours de leurs promenades les déchets qu'ils rencontrent.

à Emre et Johan qui ont nettoyé en fin d'hiver les berges de la rivière!











Depuis plusieurs mois déjà les personnes fréquentant régulièrement la forêt communale d'Hirsingue et plus particulièrement le massif du Breitholz ont pu constater de nombreux changements parfois très impactants visuellement. Voici donc quelques éléments pour mieux comprendre ce qui se passe.

Cela fait presque trois ans maintenant que les conditions climatiques sont extrêmes avec de fortes chaleurs et surtout une mauvaise répartition des pluies (notamment au printemps et en été) ce qui a entrainé dans certaines parcelles des dépérissements plus ou moins prononcés (mortalité

Que se passe t'il en forêt communale d'Hirsingue?

L'analyse de G. Fellet (agent ONF)

totale, houppiers partiellement morts, coulures noires sur les troncs, feuillage clairsemé jaune pâle etc...) notamment sur les hêtres (parcelles 3, 5, 6, 7, 13 entre autre) mais aussi des attaques massives de scolytes sur les épicéas qui ont souffert de ces conditions climatiques particulières.

Tout cela est venu s'ajouter au phénomène déjà plus ancien de mortalité marquée des frênes (chalarose du frêne) qui a décimé à plus de 90% les frênes présents en forêt et à l'épisode neigeux de cet hiver qui a cassé ou endommagé certains arbres.

Des zones entières ont donc été exploitées en intégralité (parcelles 2 épicéas et frênes, parcelle 3 épicéas) laissant la place à de grandes étendues « vides ». La commune a donc fait un choix fort en finançant le reboisement par plantation de ces zones-là. Les essences choisies l'ont été en tenant compte entre autres du type de sol et des évolutions

climatiques à venir en privilégiant notamment les chênes et un plus grand mélange d'essences pour une meilleur résilience des peuplements dans l'avenir nous l'espérons. Des zones plus petites de quelques ares seront laissées en évolution libre afin de permettre à une dynamique spontanée plus axée sur les essences pionnières et les ronces de s'installer et d'offrir des milieux d'accueil en évolution lente favorables à de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux.

Malheureusement malgré les pluies plus fournies ce printemps le dépérissement des hêtres continuera à se faire sentir les années qui viendront, en effet après un épisode climatique de cet ampleur les effets se font ressentir sur plusieurs années même en cas de pluies plus fréquentes par la suite, ce qui pourra expliquer pourquoi nous semblons passer faire des coupes tous les ans aux mêmes endroits

Activité cyclisme

Il s'agit d'une activité phare de l'école pour les grandes classes. Souvent il y a plusieurs étapes : entraînement dans la cour, sortie à la demi-journée, sortie d'une journée. Ici un entraînement dans la cour.









Activité randonnée

toutes les classes d'élémentaire y participent afin de découvrir les chemins aux alentours d'Hirsingue.



Intervention de la maison de la nature du 14 et 15 juin 2021

Les classes de Séverine Martin et Myriam Mislin ont participé à une journée avec une animatrice de la maison de la nature sur le thème des rapaces les 14 et 15 juin 2021.

Cette journée s'inscrit dans un projet de 3 jours avec la Maison de la Nature du Sundgau, deux jours à l'école sur le thème des oiseaux, un jour à Altenach sur le thème des petites bêtes pour Myriam Mislin et des abeilles pour Séverine Martin.



Ré'Création - une continuité pédagogique de qualité

Malgré un contexte sanitaire difficile, l'équipe de la Ré'Création a assuré une continuité pédagogique de qualité par l'achat en doublon de matériel financé par une subvention du Crédit Mutuel des Deux Vallées (nous leur adressons nos plus vifs remerciements) et la réalisation d'ateliers divers tous les soirs pour les enfants du primaire et de la maternelle accueillis jusqu'à la fin de l'année.

Carnaval

Les ateliers:



Atelier Yoga

Atelier Yoga (ici avec un bol tibétain)

Atelier cuisine





Atelier divers (modelage, jeu de piste...)

Atelier créatif (initiation à l'art, travail de la motricité fine créativité et





Atelier peinture Atelier jeu de rôle



Soirée Halloween



Fête de Noël



Pâques

En plus de ces évènements spéciaux, l'équipe pédagogique a organisé un accueil de loisirs extrascolaire pour les vacances de la Toussaint où l'univers de Harry Potter était mis en avant. Il est fort probable que cette école rouvre ses portes lors des prochaines vacances de la Toussaint!

Lors des vacances d'hiver, la créativité de chacun a été développée avec le thème « Créa'folies ! » Création d'une histoire pour Kamishibaï, marionnettes, masques, modelage, pixel art géant (avec des post-it), broderie et origami ont, entre autre, été proposés aux enfants.

Pas de vacances de printemps à la Ré'Création cette année mais ce n'est que partie remise! Rendez-vous au printemps 2022.

Pour les vacances d'été, nous proposons à vos enfants de plonger dans l'univers de Koh-Lanta (du 7 au 25 juillet) et des indiens (du 16 au 31 août). Retrouvez notre programme détaillé et toutes les informations pour les inscriptions sur notre site web :

www.larecreation@gmail.com

Pour améliorer la qualité d'accueil, divers éléments ont été mis en place. Des travaux ont eu lieu dans la cour de la maison de l'Enfance. Un espace végétal a été créé et aménagé grâce à la participation financière de la CCS.

Une démarche d'obtention du label «Ecolo loisirs » est en cours de réalisation. Vous trouverez des éléments détaillés concernant le label sur notre site internet dans la rubrique « Démarche qualité ».

Pour conserver le lien avec les familles qui en raison du Covid ne sont plus autorisées à entrer dans l'établissement, la Gazette de la Ré'Création a été créée retraçant la vie quotidienne des enfants, des animations, des initiatives.

Si vous ne connaissiez pas La Ré'Création, nous espérons vous avoir fait découvrir notre structure à travers ces quelques lignes. Et pourquoi pas, donné envie de devenir usager pour vos enfants (informations inscriptions sur notre site web).

En vous souhaitant un bel été, et à bientôt à la Ré'Création!









Association La Coccinelle

Depuis le printemps 2020, le multiaccueil Les Coccinelles situé au cœur du village de Hirsingue, a vécu au rythme des annonces ministérielles et des protocoles sanitaires.

Notre structure qui accueille des enfants âgés de 0 à 3 ans a été dans l'obligation de fermer ses portes le 9 mars 2020. A partir du 18 mai les enfants sont revenus petit à petit.

Des protocoles stricts appliqués dans le respect de la santé des enfants et de l'environnement

L'Association LA COCCINELLE est engagée dans une démarche d'acquisition du label Ecolo Crèche. Nos pratiques s'inscrivent déjà dans l'esprit d'offrir aux enfants que nous accueillons un environnement sain, de préserver leur santé et de diminuer notre impact sur l'environnement. Nous avons donc choisi de faire l'acquisition d'un second appareil vapeur pour limiter au maximum l'utilisation de produits tout en répondant aux exigences imposées.

Pour éviter au maximum les déchets nous avons également fait le choix d'investir dans des masques en tissu de fabrication locale pour notre personnel. Pour se sécher les mains qu'il faut laver souvent, les enfants utilisent des petits carrés de coton, comme les adultes au restaurant.

Un tout nouvel espace jardin

Au cours de ce printemps 2020 la Communautés de Communes Sundgau a donné son feu vert pour financer un projet d'envergure visant à végétaliser toute la cour de la Maison de l'Enfance. L'objectif de l'Association était d'apporter de la fraîcheur grâce à l'herbe et aux arbres qui ont été plantés et d'offrir aux enfants d'innombrables possibilités d'expérimentations, de découvertes et d'observation du vivant dans un espace naturel.

Encore plus d'activités à l'extérieur! Ce nouvel espace a été très vite investi









par les enfants et apprécié par les familles. Au rythme des saisons, les enfants ont profité des joies de la vie à l'extérieur.

La nature offre des trésors d'éveil et d'apprentissage.

Au-delà de l'exploration libre, les professionnelles de la petite enfance mettent à disposition du matériel permettant de répondre aux besoins des tout-petits et proposent des temps d'éveil.

Au multi-accueil les enfants aiment tout particulièrement faire de la draisienne sur les petits chemins qui sillonnent le jardin. En automne, ils ont mis toute leur énergie à ramasser les feuilles mortes pour les déposer dans le compost. Ils ont préparé des mangeoires pour aider à nourrir les oiseux. La neige, présente en abondance l'hiver dernier à fait le bonheur des enfants : certains ont dévalé la petite butte en luge... ou sur les fesses. Au printemps les enfants ont fait une grande chasse aux œufs dans le jardin au moment de Pâques. Pour les plus petits qui ne marchent pas encore, le jardin est l'occasion de découvrir le chatouillement de l'herbe sur la peau, le souffle du vent ou simplement le spectacle des feuilles qui remuent.

L'équipe du multi-accueil est actuellement en réflexion pour permettre aux enfants de continuer à bénéficier de l'espace extérieur cet été tout en étant bien protégés et de faire le plein de vitamine D!











Les salariés de La Passerelle, sous la direction de notre coordinatrice-maraîchère Armelle Georges, finissent actuellement notre nouveau mur de fagots et de palettes afin d'embellir notre jardin mais aussi de protéger nos récoltes des vols dont nous avons été victimes. Il sera agrémenté avec du houblon et des rosiers pour la touche de couleurs. Cette création rentre dans notre démarche de concilier le beau et le pratique dans l'esprit d'agro-écologie qui est notre axe de travail.

Notre campagne de vente de nos produits a débuté. Vous pouvez nous retrouver tous les jeudis matins de 10h à 12h à la résidence « Bel Automne » et tous les jours de la semaine de 9h à 12h et 13h30 à 15h30 au jardin, rue des Prés (en face du service technique de la commune).

Nous serons également bientôt Place de la Mairie à Oberdorf et au Jardin des Libellules à Aspach où vous pourrez prendre un petit café ou un thé tout en faisant vos achats.

Les jours et horaires restent encore à définir mais seront publiés sur Instagram et Facebook.



Nous vous proposerons des légumes de saison, des petits fruits, des aromatiques, quelques fleurs ainsi que nos confitures, sirops et tisanes. Un véhicule de tournée est en projet, ce qui permettra d'être encore plus proche des habitants qui auront besoin de ce service.





Concernant les derniers évènements :

Le Président de l'association M. Nicolas GRASSLER et la Directrice de la Passerelle M^{me} Nathalie LANGUILLE-NOEL ont eu le plaisir de recevoir, avec toute l'équipe de La Passerelle, Madame la Sous-Préfète d'Altkirch ainsi qu'une délégation de la DDETSPP 68 autour d'un petit déjeuner de travail.

Cette rencontre a permis de présenter nos équipes et services et de débattre de nos futurs projets.



L'été Yoga à Hirsingue

LES STAGES DE JUILLET ET AOUT chez Yoga Elephant

L'association YOGA ELEPHANT propose 2 stages ouverts à tous y compris les débutants (à partir de 16 ans) cet été au Cosec de HIRSINGUE. La pratique du hatha yoga est ouverte à tout le monde, à tout âge, nul besoin d'être souple ou sportif, il s'agit d'explorer ses propres capacités dans le respect de ses rythmes et ses limites personnelles, avec une attention et une conscience claire de son corps et de sa respiration. Lors de la pratique on retrouve un équilibre et un ancrage serein, une expérience ressourçante très agréable.

Stage du dimanche 25 juillet 2021 de 9h30 à 11h

Thème: Apprendre à se poser et à accueillir son énergie.



Stage du dimanche 8 août 2021 de 9h30 à 11h

Thème : Soulager et rééquilibrer son des

Participation: 15 euros le stage Accessoires à emmener: tapis de yoga - coussin (optionnel)

Il est essentiel de pouvoir se retrouver,



de prendre un temps pour soi pour se reconnecter à son intériorité en pleine conscience, dans un effort adapté et doux, avec bienveillance, afin de rééquilibrer les capacités du corps à se régénérer et nous immerger dans une dimension de l'être plus spacieuse.

Pour la rentrée, si vous souhaitez partager l'art de vivre du yoga n'hésitez pas à contacter YOGA ELEPHANT pour vous inscrire, le 1er cours d'essai est offert.

Reprise des cours : Lundi 13 septembre 2021

Cours : lundi de 20 à 21h (grande salle du Cosec)

Jeudi de 19 à 20h et de 20h10 à 21h10 (au Dorfhus)

Infos: www.yoga elephant.net mail: yogaelephant@yahoo.com tél: 06.68.96.82.35



FUDOSHIN KARATE RYU

La reprise aura lieu le 15 septembre 2021.

Mercredi : 18h30 à 19h30 Cours enfants à partir de 8 ans

Mercredi: 19h45 à 21h15 Cours Adultes

Vendredi: 18h15 à 19h15 Cours Enfants et Adultes

Renseignement : fredericdupont68@gmail.com Présidente : Sylvie DUPONT 06.89.82.41.31





COLLECTE DE STYLOS USAGES

toute l'année tous les stylos, feutres, marqueurs, surligneurs, effaceurs, etc... usagés.

Les déchets collectés sont remis à l'entreprise TERRACYCLE qui procéde à leur recyclage en nouveaux produits, d'où un intérêt écologique à la collecte.

Terracycle remet en contrepartie à Caritas des fonds destinés à soutenir un projet de lieu de tourisme social et solidaire.

ALORS, N'HESITEZ PAS À METTRE VOS STYLOS USAGÉS DANS LES BOITES DISPONIBLES :

- DANS LES LOCAUX DE CARITAS jeudi de 9h à 11h à la Maison des Associations, place de l'Eglise 68560 HIRSINGUE.
- A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE HIRSINGUE
- AU COLLÈGE ET AUX ÉCOLES DE HIRSINGUE

MERCI A TOUS



DON DE SANG! URGENCE ABSOLUE

Collecte de SANG

Les amicales des Donneurs de Sang de Hirsingue et Heimersdorf lancent un appel à toutes les personnes en bonne santé et en particulier aux jeunes à partir de 18 ans jusqu'à 70 ans pour venir nombreux aux collectes de sang.



Prochaines collectes:

- VENDREDI 16 juillet 2021 à HEIMERSDORF (Salle Polyvalente) de 16h30 à 19h30
- VENDREDI 15 octobre 2021 à HIRSINGUE de 16h30 à 19h30

Renseignements au tél.: 03.89.40.51.01 / jean.logette@gmail.com

ou Marc Betscha: / mdn.betscha@wanadoo.fr

Ceux qui ne peuvent pas se déplacer aux collectes, ont la possibilité de faire un don de sang, de plasma ou de plaquettes :

à l'Etablissement Français du Sang - Alsace

Site de Mulhouse (au Hasenrain)

87, av. d'Altkirch 68055 MULHOUSE - Tél. 03.89.31.70.80

Merci pour votre geste



Lunettes Sans Frontière

association caritative domiciliée à Hirsingue depuis 1974.

Depuis plus d'un an, les effets de la crise sanitaire se sont faits sentir dans tous les domaines d'activité de notre association **Lunettes sans Frontière**, qu'il s'agisse des collectes de lunettes (§ 1 ci-dessous) ou bien des expéditions de lunettes à l'étranger (§ 2 ci-dessous).

1- Pendant cette période, dans notre pays, les difficultés des publics précaires se sont accrues. **Lunettes sans Frontière** est intervenue chaque fois qu'elle a été sollicitée par des services sociaux ou des associations d'aide aux personnes démunies.

L'Association EQUALIS, qui gère une soixantaine de Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) en lle de France fait partie de ces associations.

Au CHU de Coulommiers (en Seine et Marne) des personnes qui ont bénéficié de notre soutien ont eu l'idée d'organiser, avec l'aide du personnel d'encadrement et pendant plusieurs mois, une grande collecte de lunettes. Le mardi 8 juin, profitant d'un court séjour en Alsace, une petite délégation de six personnes est

venue nous apporter environ 4000 paires de lunettes. Nous avons été très heureux de les recevoir et de leur présenter notre espace de travail dans les locaux de l'APEI.

« Même si on n'a rien, on peut toujours donner de soi » nous ont-ils confié.

2- Malgré les restrictions de déplacement vers l'Afrique, certains réseaux d'entraide sont restés actifs.

Madame Arlette Richard, Présidente de l'association A.V.E.C (Afrique Vouloir Construire Avec), n'a pas pu se rendre au Sénégal depuis l'été 2020, mais elle a pu compter sur des contacts sérieux établis de longue date sur place, pour concrétiser certains projets.

Elle écrit dans le bulletin d'avril 2021 de l'association A.V.E.C :

« Des ordonnances m'arrivent régulièrement (du Sénégal). Je les transmets aussitôt à Thiam Mbacke qui dispose d'une réserve grâce à Lunettes sans Frontière. Thierno Badji, notre représentant associatif à Dakar, va les chercher et les distribue aux différents demandeurs, »

Dans son mail du 4 avril, elle nous précise: « Suite à la demande que vous avait faite le jeune étudiant de Thiès (Sénégal) en février, je me suis mise en contact avec Thiam Mbacké. Avec sa gentillesse habituelle, il a pu remettre, par l'intermédiaire de la cousine qui habite Dakar, les lunettes que vous m'aviez envoyées, avec les bonnes corrections. Mamadou Traoré vous remercie beaucoup pour ses lunettes qui lui permettent maintenant d 'avoir une vision claire et nette ».

Ci-dessous la photo de cet étudiant, parue dans le bulletin d'avril de l'association A.V.E.C.



Nous sommes encouragés par ces retours positifs. Nous espérons que dans les mois prochains, nous pourrons continuer à répondre au mieux aux demandes de lunettes que nous recevons quotidiennement.



Les personnes qui ont encadré cette collecte lors de son lancement. ©VR/LPB77 Le Pays Briard

Club Atout Cœur

Le 30 octobre 2020 le Club Atout Cœur cessait ses activités pour la seconde fois en raison de la pandémie. Comme la grande majorité nous scrutions les indicateurs et le taux d'incidence dans l'espoir d'une baisse significative, annonciatrice d'une possible fin de crise. Le 19 mai, l'annonce de la « délivrance » nous parvenait par le biais d'une information émanant des Services de la Mairie, autorisant la réouverture des salles communales et la possible reprise des activités des associations.



Le 27 mai, les joueurs de cartes et jeux,

bien que masqués, se sont à nouveau fait entendre au Dorfhus, tous heureux de se réunir dans la bonne humeur. Le 15 juin, la section Gymnastique a suivi, retrouvant au Cosec Roger l'animateur, ravi de « dégripper » toutes ces articulations laissées trop longtemps au repos. Il ne reste plus au club qu'à retrouver sa voix, et ce dès que le chant choral sera à nouveau autorisé.

Une sortie à Gérardmer est déjà programmée, avec déjeuner au bord du lac, une journée grillade à l'étang du Krummweier et un repas carpes frites sont envisagés. Enfin, le club gardera ses portes ouvertes en juillet et en août, avec gym les mardis à 14h au Cosec, ainsi que belote et jeux (et chorale ?) les jeudis après-midi au Dorfhus. Nous accueillerons avec plaisir toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre.







L'autoroute des vacances n'est pas sans danger en ce début des années 1970. Pas de ceinture de sécurité, les gens vont vite et les morts sur les routes sont cinq fois plus nombreux qu'aujourd'hui, Il était temps de donner quelques conseils de bon sens.

Les années passent avec des hausses du trafic, hausse des bouchons aussi et sur nos radios cassettes l'apparition en 1975 d'un personnage familier à la radio : l'inoxydable Bison Futé, qui nous accompagnera sur la mythique Nationale 7 et l'autoroute A7 vers les plages de sable ensoleillées du Sud de la France.

lesvieuxvolants@orange.fr

Bonne vacances à tous

Kunstbânda de Hirsingue

Cours et stages de peinture par demi-journée ou journée

Réveillez vos talents!

Réalisation au choix: tableau, dessin acryllque, huile, technique mixte.

Retrouvez toute la convivialité et les échanges créatifs de nos ateliers. Les sujets sont libres

Inscription et détail sur demande

au

06 30 09 96 77

Maison des Associations

1 place de l'Église, 68560 HIRSINGUE





GROUPE TURBULENCE Hirsingue

Après une bonne année d'absence, nous sommes prêts à reprendre nos répétitions en septembre en respectant le protocole sanitaire.

Nous serons dirigés par notre nouvelle chef de cœur Isabel Moony pour pouvoir en 2022 retrouver notre public, et partager avec eux, des moments forts et riches en émotion, avec bien sûr, à la clef, un nouveau programme.



L'Association de Gestion du Foyer Club St-Fortuné dissoute



Une page associative se tourne à Hirsingue.

L'Association Foyer Club St-Fortuné qui exploitait et entretenait le bâtiment du Foyer St-Fortuné s'est vu ce printemps, contrainte d'arrêter ses activités compte-tenu d'un manque de trésorerie suite à la pandémie Covid-19.

C'est en 1973 que M. Gérard KLEMM également Maire de Hirsingue, créa l'Association Foyer-Club St-Fortuné avec pour but premier, la mise aux normes, l'agrandissement et le rééquipement des locaux vétustes au travers d'un bail signé avec l'Association Catholique des Jeunes Gens de Hirsingue (Bangala), propriétaire des lieux depuis 1911.

En 2009, l'Association Catholique des Jeunes Gens de Hirsingue a été dissoute par le Tribunal d'instance par manque d'activités et de composition du comité. Conformément aux statuts de cette association, le bâtiment a été légué à la Fabrique de l'église de Hirsingue, la municipalité n'ayant pas fait valoir son droit de préemption.

L'Association Foyer Club St-Fortuné a poursuivi sa mission d'exploitation et d'entretien du Foyer St-Fortuné au travers d'un bail emphytéotique avec la Fabrique de l'église nouveau propriétaire de fait.

Après une année 2020 complète sans recettes, sans perspectives pour 2021 (actuellement aucune activité sportive, culturelle ou fêtes familiales n'ont été enregistrées), malgré une aide financière de la Fabrique de l'église, l'Association Foyer Club St-Fortuné a dû se résoudre lors de l'AG extra-ordinaire en date du 19 mai 2021, de cesser définitivement ses activités et de vendre des actifs pour payer les factures de fonctionnement (électricité, gaz, assurance, entretiens réglementaires); le bail emphytéotique a également été résilié avec la Fabrique de l'église.

C'est un véritable crève-cœur pour les membres bénévoles de l'association qui ont toujours œuvré avec beaucoup d'entrain pour entretenir et faire vivre ce patrimoine qui fait partie du cœur de Hirsingue.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui depuis 1973, ont donné de leur temps pour notre association, participé à toutes nos diverses manifestations, ainsi que quelques généreux donateurs, le Crédit Mutuel des 2 Vallées et la Fabrique de l'église pour leur soutien financier, la Commune de Heimersdorf et quelques entreprises pour leur soutien matériel.

Nous garderons pour beaucoup d'entre nous, de beaux et bons souvenirs du temps passé dans le Foyer St-Fortuné.



Mathis Federspiel, médaille d'or

Mathis FEDERSPIEL d'Hirsingue a décroché la médaille d'Or National au Concours « Un des meilleurs apprentis de France » dans la spécialité Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et Agencement – Promotion Bernard Burban 2020. Il a eu la chance de recevoir cette distinction ce 21 juin à Paris au

Théâtre le Chatelet en présence de nombreuses personnalités.



Il a dû effectuer un portillon de jardin qui était le thème imposé nationalement par le comité d'organisation des Meilleurs ouvriers de France (MOF). Il a décroché la médaille d'Or départementale puis régionale, ce qui lui a permis de se qualifier pour que sa pièce soit évaluée au niveau National le 26 janvier 2021 à Angers.

Mathis depuis petit a toujours voulu travailler le bois, il a toujours été fasciné par l'odeur du bois et les tas de planches qui allaient se transformer en de très beaux meubles. C'est donc tout naturellement qu'après la 3eme au collège d'Hirsingue il s'est orienté vers l'apprentissage qu'il a effectué au sein de la Menuiserie Dattler à Feldbach et au CFA des Compagnons du Devoir de Strasbourg. A la fin de son CAP il a décidé de partir sur le Tour de France et termine actuellement sa spécialisation poseur a la maison de Cagnes-Sur-Mer. Il rejoindra la maison des Compagnons à Muizon fin août afin de préparer un Brevet professionnel.

Un grand bravo à Mathis et bonne continuation sur son tour de France des Compagnons.



RESERVEZ CETTE DATE!

Samedi 2 octobre 2021 de 8h30 à 13h

La journée citoyenne aura finalement lieu le samedi 2 octobre. Cette journée nous permettra, dans une ambiance conviviale, d'œuvrer collectivement pour notre cadre de vie, tout en créant du lien et de la solidarité. A midi, le repas, confectionné par l'association La Passerelle, sera offert à tous les participants. Les ateliers proposés permettront des travaux de désherbage, de peinture ou de petit entretien, la remise en état d'un terrain de pétanque (transport de sable pour les costauds!).

Pour les volontaires, un bulletin d'inscription sera distribué mi-septembre.

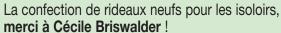


Quelques actions urgentes initialement prévues lors de la journée citoyenne ont été menées à bien par des bénévoles :

L'avancement de la « Pergola » au terrain de pétanque, afin d'avoir bientôt un peu d'ombre



Merci à Jean Schicklin et Pascal Fink. La finalisation sera effectuée par les services techniques.





Calendrier des messes dominicales de la Communauté de paroisses "Cœur du Sundgau"

RUEDERBACH 18h

Samedi 7 août:

Samedi 10 juillet : Dimanche 11 juillet :	RIESPACH 18h HIRTZBACH 10h RUEDERBACH 18h
Samedi 17 juillet : Dimanche 18 juillet :	HIRSINGUE 18h GRENTZINGEN 10h BETTENDORF 18h
Samedi 24 juillet : Dimanche 25 juillet :	HIRSINGUE mariage HEIMERSDORF 18h FELDBACH 10h HIRTZBACH 18h
Samedi 31 juillet : Dimanche 1er août :	BETTENDORF 18h GRENTZINGEN 10h HIRSINGUE 18h

Dimanche 8 août :	RIESPACH 10h HEIMERSDORF 18h
Samedi 14 août : Dimanche 15 août : Assomption de la Vierge	HEIMERSDORF mariage FELDBACH 18h BETTENDORF 10h HIRSINGUE 18h
Samedi 21 août :	GRENTZINGEN mariage HIRTZBACH 18h
Dimanche 22 août :	RUEDERBACH 10h RIESPACH 18h
Samedi 28 août :	GRENTZINGEN mariage BETTENDORF 18h
Dimanche 29 août :	HIRSINGUE 10h

Samedi 4 septembre : HEIMERSDORF mariage RUEDERBACH 18h Dimanche 5 septembre: HEIMERSDORF 10h HIRTZBACH 18h Samedi 11 septembre : FELDBACH **GRENTZINGEN 18h** Dimanche 12 septembre: BETTENDORF 10h HIRSINGUE

www.coeur-du-sundgau.fr Presbytère 4 place de l'église - Hirsingue Tél: 03 89 40 51 62 Permanences : le mardi de 14h à 17h le mercredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h. Port du masque obligatoire.

18h

18h









Responsable de la publication : Stéphanie KELLER, Les membres de la commission communale communication ayant participé à la réalisation de ce numéro : Jean-Jacques BRISWALDER, Carmen DAGON, Christian GRIENENBERGER, Florian KAYSER, Stephanie MARTINEZ

Associations ou institutions: Amicale des donneurs de Sang, Caritas, Club Atout Cœur, Les Copains des Vieux Volants, LSF, La Passerelle, Fudoshin Karaté Ruy, Yoga Eléphant, La Ré'Création, La Coccinelle, Kunstbanda, Foyer Club St Fortuné, USH, Turbulence.